



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Sécurité à Mayotte

Question au Gouvernement n° 4497

Texte de la question

SÉCURITÉ À MAYOTTE

M. le président. La parole est à Mme Ramlati Ali.

Mme Ramlati Ali. Madame la ministre déléguée chargée de la citoyenneté, je regrette les nouveaux faits de violence qui sont venus perturber l'environnement de nos élèves à Mayotte. Hier, nous avons bien failli perdre un autre de nos élèves, âgé de 11 ans, qui a été poignardé par un camarade de 12 ans dans l'enceinte de leur établissement scolaire.

M. Mansour Kamardine. Eh oui...

Mme Ramlati Ali. Nous ne pouvons pas faire comme si le seuil de l'acceptable en matière de violence et d'insécurité à Mayotte n'avait pas été dépassé. Il l'est tous les jours et nous puisons dans nos réserves.

Vous nous communiquez régulièrement des données chiffrées, témoignant des efforts financiers réalisés par le Gouvernement en matière de sécurité. Je m'interroge toutefois sur la politique menée dans le domaine de la lutte contre la délinquance et la criminalité juvéniles.

Je représente un territoire au sein duquel 50 % de la population est mineure. Son avenir se décide maintenant et sans attendre qu'une nouvelle mission soit dépêchée sur place ou l'élaboration d'un projet de loi.

M. Mansour Kamardine. Bravo !

Mme Ramlati Ali. J'en profite pour réitérer la demande de mes compatriotes travaillant dans l'Hexagone – des policiers, des gendarmes, des surveillants – et désireux de rentrer chez eux pour rejoindre les rangs de ceux qui combattent le fléau de la violence et de l'insécurité.

M. Mansour Kamardine. J'espère que vous serez entendue !

Mme Ramlati Ali. Ces fonctionnaires maîtrisent les langues régionales ainsi que les données sociales et comportementales, et inspirent traditionnellement de la crainte à une jeunesse en proie à un encadrement défaillant. Ainsi, la création d'une police départementale apparaît plus que souhaitable.

Que proposez-vous aux Mahorais à court terme pour sortir la jeunesse de cette spirale de violence infernale et garantir à tous plus de sécurité ? (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM. – M. David Lorion applaudit aussi.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre déléguée chargée de la citoyenneté.

Mme Marlène Schiappa, *ministre déléguée chargée de la citoyenneté*. La situation sécuritaire à Mayotte fait l'objet d'une attention...

M. Maxime Minot. Toute particulière !

Mme Marlène Schiappa, *ministre déléguée*constante de la part du Gouvernement...

M. Mansour Kamardine et M. Guy Teissier . Bien sûr !

Mme Marlène Schiappa, *ministre déléguée*et je souhaite vous détailler les mesures que nous avons prises.

Je rappelle d'abord que les ministres de l'intérieur et des outre-mer se sont rendus ensemble à Mayotte fin août, afin d'échanger sur le projet de loi dédié à ce territoire qui est actuellement en cours de préparation et qui vise à mieux tenir compte de ses spécificités et à accélérer son développement.

Cela étant, vous avez raison : il faut assurer la sécurité de nos concitoyens avec encore plus de force, en mobilisant des renforts. C'est pourquoi, depuis le début du quinquennat, près de 400 policiers et gendarmes sont venus s'ajouter aux forces déjà présentes ;...

M. Mansour Kamardine. Eh bien !

Mme Marlène Schiappa, *ministre déléguée*1 million d'euros supplémentaires ont également été mis à la disposition des collectivités territoriales dans ce domaine.

S'agissant plus spécifiquement de la jeunesse mahoraise, nous travaillons activement avec les mairies et les associations. 10 millions d'euros seront ainsi consacrés à la jeunesse de Mayotte, aussi bien pour l'accompagnement des jeunes en déshérence que pour la création d'une nouvelle compagnie au sein du régiment de service militaire adapté, afin que davantage de jeunes bénéficient d'une formation et d'un socle de valeurs républicaines.

Enfin, nous sommes vigilants en ce qui concerne les violences commises dans les établissements et les transports scolaires. À la demande de Jean-Michel Blanquer et de Gérard Darmanin, le préfet de Mayotte mobilise à cet effet les forces de gendarmerie et de police depuis plus d'un an. Plus de 200 effectifs, composés de policiers, de gendarmes, de services civiques et de membres de groupes de médiation citoyenne, assurent des patrouilles de sécurisation des itinéraires, procèdent à des fouilles de sacs et sont présents devant les établissements sensibles.

Vous voyez donc que nous sommes pleinement mobilisés pour qu'à Mayotte, comme partout ailleurs, la promesse républicaine se réalise. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.*)

M. Mansour Kamardine. Vous dites toujours la même chose !

Données clés

Auteur : [Mme Ramlati Ali](#)

Circonscription : Mayotte (1^{re} circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4497

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Citoyenneté

Ministère attributaire : Citoyenneté

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 novembre 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [10 novembre 2021](#)